HONORAIRES DE L'AGENCE TVA INCLUSE DE 20%

A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR

HONORAIRES HABITATION

De 0 à 50000€.....3000€
De 50001€ à 100 000€.....10%
De 100 001€ à 180 000€.....7%
De 180 001€ à 250 000€.....6%
De 250 001€ à 650 000€.....5%
Plus de 650 001€. 4%

Barème d'honoraires en vigueur maximum
(Au 30 Avril 2026 et selon arrêté du 10 janvier 2017)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

AUCUN HONORAIRES ET AUCUN FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

Location à usage d'habitation

Répartition des honoraire relatifs	Prix	A la charge du bailleur	A la charge du locataire
- à la visite - à la constitution du dossier -à la rédaction du bail	**12€ TTC / m2**	**12€ TTC / m2**	**12€ TTC / m2**
- à la réalisation de l'état des lieux	**3€ TTC / m2**	**3€ TTC / m2**	**3€ TTC / m2**

Location Locaux Commerciaux

10% du loyer triennal hors charges et/ou
10% de la cession de bail